

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU JEUDI 5 NOVEMBRE 2015

➤ Présents :

▪ **Représentants de la mairie** :

- M. Dang : maire d'Yvrac
- Mme Brisson : 1^{ère} adjointe chargée des services de l'enfance, de la jeunesse, de l'éducation,
- M. Tronet : 2^{ième} adjoint chargé des bâtiments,

▪ **Représentants de l'APEY** :

- Titulaires : Mme Castera, Mme Gilles, Mme Saut, Mme Ducrot
- Suppléantes : Mme Lajarige, Mme Sigros, Mme Mahé
- Présidente : Mme Gobillard

▪ **Équipe enseignante** :

- Mme Barrachat, Mme Nasom, Mme Rueff, Mme Veyssi,
- Mme Cezaro : directrice,

▪ **ATSEM** : Mme Gradel, Melle Alves (Apprentie)

▪ **DDEN** : Mme Hernandez

➤ Excusés : M. Dubois : IEN Entre Deux Mers, Mme Barrau : coordinatrice enfance et jeunesse, Mme Devaud représentante parents d'élèves suppléantes,

➤ Absente : Mme Viron : ZIL.

Séance ouverte à 18h00.

➤ **Les points abordés lors du dernier conseil d'école.**

▪ **Travaux et équipements** :

▪ Nous remercions la municipalité qui a procédé :

- à l'aménagement de la cuisine de l'ancien logement de fonction (placards, plans de travail) et qui l'a équipée d'un nouveau réfrigérateur,
- au transfert du vestiaire des Atsems qui a été équipé d'un placard supplémentaire,
- au remplacement du panneau d'affichage extérieur de l'école.

▪ Les travaux d'isolation extérieure n'ont pas été terminés dans les délais prévus à cause de problèmes techniques. A ce jour les travaux ont été réceptionnés avec des réserves. La municipalité est informée de la difficulté d'assurer la sécurité des élèves lorsque l'école est en chantier ainsi que du manque de respect du travail de nettoyage des Atsems pendant l'été par les ouvriers. Dans la mesure du possible, il faudrait que les travaux soient programmés suffisamment tôt pour organiser au mieux le nettoyage d'été des locaux et pour qu'ils soient achevés à la rentrée.

La deuxième tranche des travaux d'isolation se fera l'été prochain, l'installation d'une ventilation est également prévue. Les usagers des classes déjà isolées perçoivent la différence.

▪ Le projet d'agrandissement du parking évoqué l'année dernière est toujours à l'étude et sera mis en œuvre au plus tôt en janvier 2016.

Le deuxième parking de la salle des fêtes n'est pas suffisamment utilisé par les familles qui ont tendance à se garer au plus près de l'entrée de l'école de façon anarchique. La municipalité fera un rappel pour sensibiliser les usagers à la sécurité devant l'école. Les parents d'élèves signalent également que le trottoir qui longe le parking est étroit et en mauvais état. Une réflexion sera menée pour son aménagement, il est proposé par exemple de l'élargir sur la partie en herbe, de poser des arceaux pour empêcher les véhicules de trop avancer ou de le rehausser.

▪ la peinture des placards bas de la salle de jeux demandée au dernier conseil d'école pourra être réalisée par les agents du service technique pendant des petites vacances.

▪ Il est également demandé que l'ancien vestiaire des Atsem transformé en local pour l'entretien soit équipé d'étagères pour optimiser le rangement.

▪ Il est demandé à la municipalité d'aménager également le local matériel du gymnase, en particulier pour le stockage des tapis, il est très difficile actuellement de les utiliser. M. Tronet nous précise que tout doit d'abord être transféré dans la seconde partie du local qui ferme à clef et qui est exclusivement réservée aux scolaires. Notre demande sera prise en compte après une concertation avec l'école élémentaire et le Pôle enfance.

➤ **Rentrée 2016 :**

▪ **Le personnel :**

- Les Atsem : Mme Garain, actuellement en arrêt est remplacée par Mme Toksoy Zera,
- Les enseignantes : suite à un problème de communication entre les services de la DSDEN, les deux Professeurs des Écoles Stagiaires à mi-temps n'ont pas été nommés pour l'année 2015/2016. Mme Nasom a été nommée pour l'année au dernier mouvement et a pris ses fonctions le 08 septembre 2015. Une enseignante remplaçante a assuré la première semaine de classe.

▪ **Effectifs à la rentrée : 118 élèves pour 4 classes** 32 PS, 40 MS, 46 GS soit un total de 118 élèves (29,5 en moyenne). Un élève de GS n'a pas fait la rentrée, un élève de GS et un élève de MS ont déménagé pendant les vacances de la Toussaint (115 élèves à ce jour).

▪ **Répartitions :** 29 élèves dans la classe1:18 PS, 11 MS;
28 élèves dans la classe2: 14 PS/14 MS ; 28 élèves dans la classe3 : 14 MS/14GS
et 30 élèves de GS dans la classe4.

▪ **Organisation du temps scolaire :** comme évoqué lors du dernier conseil d'école, quelques modifications ont été apportées.

- **Sous la responsabilité des enseignantes :**

- 24 h hebdomadaires de temps d'enseignement pour tous les élèves :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9h à 12h et de 14h00 à 16h15. Mercredi de 9h à 12h.

- Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) : la pause méridienne supérieure à 1h30 permet la prise en charge de petits groupes d'élèves pour une durée de 30 minutes. Des activités en lien avec le projet d'école et / ou des activités d'aide aux élèves en difficulté leurs sont proposées. Depuis la rentrée, une aide au développement de l'autonomie et à l'adaptation au restaurant scolaire (pour les 2 services) ainsi qu'une aide au coucher des élèves de PS a été mise en place. Une demande d'accord pour des activités en petits groupes sera communiquée aux familles mi-novembre.

- **Sous la responsabilité de la municipalité :**

- Restauration scolaire : le premier service de 12h à 12h40 accueille tous les élèves de PS ainsi qu'un groupe de 14 MS qui bénéficient d'un temps de repos dans le cadre des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) après leur repas.

- NAP : des activités d'une durée de 45 minutes sont proposées aux enfants avant le deuxième service de restauration (12h à 12h45). Ce temps de « loisirs » gratuit pour les familles s'adresse aux élèves de MS et GS deux fois par semaine, ils sont en jeux libres dans la cour de récréation les deux autres jours. Une information complète a été communiquée aux familles à la rentrée.

- à 16h15 : les enfants inscrits à l'accueil périscolaire sont accompagnés par les animateurs au Pôle enfance où ils prennent un goûter avant le début des activités.

- à 16h25 : les enfants inscrits au transport scolaire sont accompagnés au bus. Les enfants qui n'ont pas été récupérés par les personnes autorisées à la sortie des classes sont accompagnés au Pôle enfance par Marie Lopez accompagnatrice du bus.

- Le mercredi : un seul service de restauration est proposé, les parents peuvent venir chercher leur enfant à 13h15, heure à laquelle l'accueil périscolaire prend en charge **ceux qui y sont inscrits.**

➤ **Élections des représentants de parents d'élèves du vendredi 10 octobre :**

une seule liste indépendante s'est présentée : l'APEY, association des parents d'élèves d'Yvrac présidée par Mme Gobillard.

Tous les parents ont voté par correspondance : 212 inscrits, 110 votants, 11 bulletins blancs ou nuls. (taux de participation 51,89%).

Ont été élus représentants de parents titulaires : Mme Castera, Mme Gilles, Mme Saut, Mme Ducrot ; représentants de parents suppléants : Mme Lajarige, Mme Sigros, Mme Mahé, Mme Devaud.

➤ **Sécurité : exercices incendies, PPMS, registre « santé et sécurité au travail » :**

- le premier exercice d'évacuation s'est déroulé le mardi 29/09, la municipalité, en partenariat, a créé une nouvelle fiche « consignes d'évacuations » commune à toutes les structures de la commune.

- une commission réunissant la municipalité et les directrices des deux écoles a procédé à la mise à jour des PPMS en tenant compte des nouveaux rythmes. Un exercice sera réalisé cette année.

- il est rappelé qu'un registre « santé et sécurité au travail » est à la disposition de tous les usagers de l'école.

➤ **Le règlement intérieur** : il est procédé à la lecture du règlement 2014/2015. Des modifications inhérentes aux changements d'horaires sont apportées.

Les parents doivent avoir conscience de leur rôle important à jouer dans l'apprentissage de l'autonomie de leur enfant notamment en les habillant et en les chaussant de manière adaptée lorsqu'ils sont en collectivité, un paragraphe en ce sens est ajouté au règlement intérieur.

La charte de laïcité, explicitée en réunion de rentrée est jointe au règlement.

Le retour à l'école du coupon signé certifiant que les parents d'élèves ont bien pris connaissance de la totalité de ce document, les engage à le respecter et à l'appliquer.

➤ **Le projet d'école** : le bilan du projet d'école 2011/2015 présenté à la réunion de rentrée est en cours. Un nouveau projet sera réécrit cette année. Les parents en seront tenus informés aux prochains conseils d'école.

➤ **Hygiène et santé** :

- le poste de **médecin scolaire** n'est toujours pas pourvu cette année sur notre secteur. Ce sont les médecins traitants qui signent les PAI.

- le Dr Bagot, **médecin de PMI**, procède actuellement aux visites médicales des élèves de MS. C'est un interlocuteur auquel les enseignants ou les familles peuvent faire appel en cas de besoin.

- les poux sont présents à l'école de façon récurrente, un affichage le signale à l'entrée de l'école lorsque c'est le cas. Il faudrait également prévoir une information au Pôle enfance pour les parents qui ne viennent pas à l'école.

- restaurant scolaire : nous demandons aux parents de relire très attentivement le paragraphe concernant la serviette de table et de s'y conformer.

➤ **Sorties scolaires régulières** (Médiathèque, Gymnase, Dojo) **ou ponctuelles** :

- **La médiathèque** : tous les enfants vont une fois tous les 15 jours à la médiathèque où ils ont la possibilité d'emprunter un livre. Il faut penser à le ramener la fois suivante (le planning est collé dans le dossier de liaison et affiché devant chaque classe, un exemplaire est conservé par les parents). L'école remercie les bénévoles de l'association du « Lotus Bleu » qui ont cousu de nombreux sacs destinés au transport des livres par les enfants.

- **Le gymnase** : les GS s'y rendent le lundi après-midi et les MS le jeudi après-midi. Merci de prévoir une tenue adaptée, en particulier des chaussures que les enfants peuvent enlever et enfiler de manière autonome car le temps passé à les aider ampute sérieusement le temps d'activité proprement dit.

➤ **Projets pédagogiques et manifestations prévues en 2015/2016** :

- **Sortie exposition à Saint-Germain du Puch** : tous les MS et les GS s'y sont rendus le 22 et le 23 septembre avec le bus de la municipalité.

- **Projet poules** : c'est un projet en partenariat avec les différentes structures de la commune (école, médiathèque, RAM, crèche). Plusieurs volets ont été abordés à l'école : élevage de poussins (découvrir le monde du vivant), visite de l'exposition des œuvres de Myriam Bourianne sur le thème des poules du 1er au 16 octobre à la médiathèque et ateliers artistiques dans les quatre classes les 7, 8 et 9 octobre avec l'artiste (arts visuels), propositions d'ateliers parents/enfants le samedi 10/10 à la médiathèque.

Les autres structures de la Petite enfance ont également bénéficié de l'exposition à la médiathèque ainsi que d'ateliers avec Myriam Bourianne. Les toiles réalisées par tous les acteurs ont été exposées avec celles de l'artiste à la médiathèque à l'occasion du vernissage le 16 octobre.

- **Projet Ageem** : deux œuvres originales de Laurence Bucourt, calligraphe plasticienne dont certaines œuvres ont été vues par tous les élèves de MS et GS à Saint-Germain du Puch sont à notre disposition pendant une semaine avant d'aller dans d'autres écoles. Elles donneront lieu à des échanges de pratiques d'enseignants ainsi qu'à des réalisations des élèves de maternelle qui seront exposées à Canopé début juin.

- **Noël** : le Père Noël est invité le mercredi 16 décembre 2015 à l'école. Le spectacle « les contes chocolat » offert par la municipalité sera présenté le jeudi 17 décembre 2015 au matin en deux représentations à la salle des fêtes. Un repas festif de Noël est proposé aux enfants le vendredi 18 décembre 2015 dans la salle ronde de l'école.

- **Fête des rois** : les grands-parents seront reçus à l'école maternelle le mercredi 13 janvier 2016 pour partager la galette et des activités avec tous les enfants.

- La manifestation « **Lis Tes Ratures** » se déroulera à Saint-Loubès les vendredi 18 et samedi 19 mars 2016. Toutes les classes travaillent sur la sélection de livres maternelle/CP proposée par les

bibliothécaires de la CDC.

Dès que les sélections par classe seront arrivées, les livres circuleront dans les familles.

Les classes 1, 2 et 3 bénéficieront de la visite d'intervenants de « ABCD'ART » pour travailler autour du livre "La maison en construction" et l'univers de Mondrian en janvier ou février. La classe 4 recevra Agnès Audras, auteure de « méli-mélo de mots » en janvier. Le travail sera orienté vers le conte.

- « **promenade autour des contes** » regroupe plusieurs actions sur le thème :

- Isabelle Bailly, plasticienne sculpteur expose des « contes en valises » à la médiathèque du 25/01 au 06/02.

- Des ateliers parents/enfants avec l'artiste sont proposés à l'école maternelle le samedi 06/02.

- des ballades contées seront organisées avec les classes (Le petit Poucet pour les GS le jeudi 12/11 conté par Sarah Lafeuillade dans le Parc de la Source)

- **Carnaval** : organisé par l'**APEY**, il aura lieu le samedi 12 mars 2016, le thème des contes est proposé pour faire le lien avec l'école.

- **Festival du jeu à Saint-Loubès** : il a lieu les 7 et 8 avril 2016, les classes prévoient d'y participer.

- **Fête de l'école maternelle** : vendredi 10 juin 2016.

- **Le photographe scolaire** est venu le mercredi 30 septembre, les commandes partiront dès que tous les parents auront retourné l'imprimé à l'enseignante de la classe.
- **Bilan financier de la coopérative scolaire** : deux parents d'élèves volontaires ont vérifié les comptes 2014/2015.
Il est rappelé aux familles que la cotisation de 10€ demandée en début d'année n'est pas obligatoire mais qu'elle permet de proposer **gratuitement** à tous les élèves de nombreuses actions pédagogiques tout au long de l'année (voir paragraphe précédent). Il n'est pas trop tard pour l'acquitter si vous le souhaitez.
Au 31/10/2015, le compte de la coopérative scolaire faisait apparaître un solde de **7319,40 €**.
- **Interrogation des parents d'élèves sur le traitement des vignes à proximité des écoles** : l'école maternelle n'est pas directement concernée mais l'école élémentaire, le Pôle enfance et le gymnase sont plus exposés lors de traitements phytosanitaires. La législation ne prend en compte que l'exposition à une distance inférieure à 50m des vignes mais la municipalité propose d'engager un dialogue avec les viticulteurs pour les sensibiliser au problème.

Séance levée à 20h15.

La Directrice
G. Cezaro



La Secrétaire
C. Barrachat

